

Points forts

02

De la Polynésie française

BILAN
DÉMOGRAPHIQUE 2015

AU 31 DÉCEMBRE 2015,
272 800 PERSONNES
RÉSIDENT
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Par rapport au 31 décembre 2014, la population a augmenté de 1 030 personnes, soit + 0,4 % en un an, une croissance plus faible que les années précédentes. L'accroissement de la population est ralenti par une natalité historiquement basse et une hypothèse de déficit migratoire élevé. La fécondité marque très nettement le pas en 2015, en baisse continue depuis deux décennies. L'accroissement de la population est beaucoup plus faible qu'au cours des années 90 où la croissance atteignait 1,9 % par an en moyenne. La Polynésie française est toujours en transition démographique.



INSTITUT
DE LA
STATISTIQUE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

CHIFFRES CLÉS POUR 2015

	Polynésie française	France métropolitaine
Au 31 décembre 2015		
Population au 31 décembre 2015 (milliers)	272,8	64 513
Pour l'année 2015		
Croissance de la population (%)	0,4	0,5
Naissances	3 888	762 000
Indice conjoncturel de fécondité	1,84	1,93
Taux de mortalité infantile (‰)	7,5	3,5
Âge moyen des mères	28,0	30,5
Décès	1 394	587 000
Espérance de vie (en années)		
Homme	74,4	79,0
Femme	78,1	85,1
Mariages	1 456	234 000
Taux de nuptialité (‰)	5,3	3,6
Age moyen au 1 ^{er} mariage		
Époux	36,5	32,6
Épouse	33,3	30,9

Tableau 1

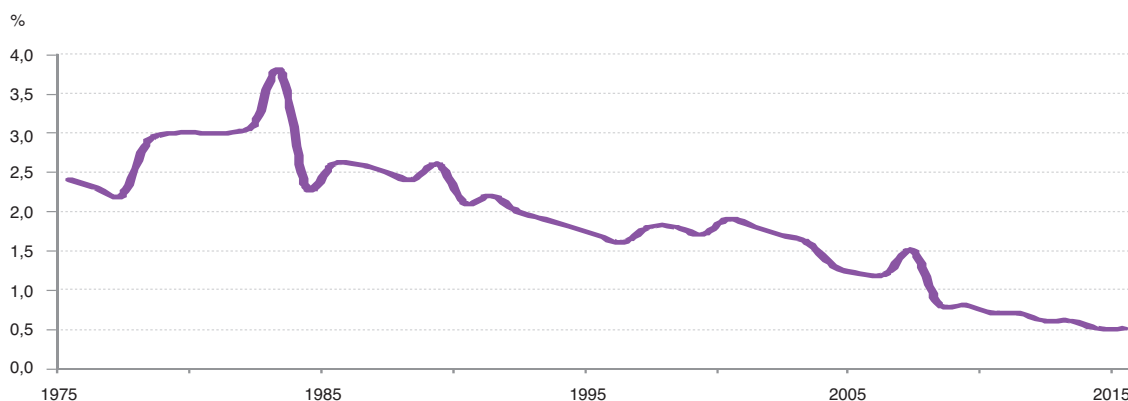
Sources : ISPF, INSEE - Recensements de la population et État civil

ACCROISSEMENT DE LA POPULATION

Au cours de l'année 2015, 3 888 enfants sont nés de mères résidentes et 1 394 résidents sont décédés. L'accroissement naturel, c'est-à-dire le solde entre les naissances et les décès, est donc de 2 494 personnes, un chiffre en recul de 10 % par rapport à l'année précédente.

Le déficit migratoire observé entre les recensements de 2007 et 2012 (- 7 700 personnes, soit - 1 550 personnes par an) pèse fortement sur l'évolution du nombre d'habitants de la Polynésie française, alors qu'il était auparavant négligeable (- 250 personnes par an entre 2002 et 2007). Par hypothèse, ce déficit migratoire annuel est prolongé aux années post-recensement de 2013 à 2016. Le recensement de 2017 devra confirmer ou infirmer cette hypothèse de migration servant à estimer la population.

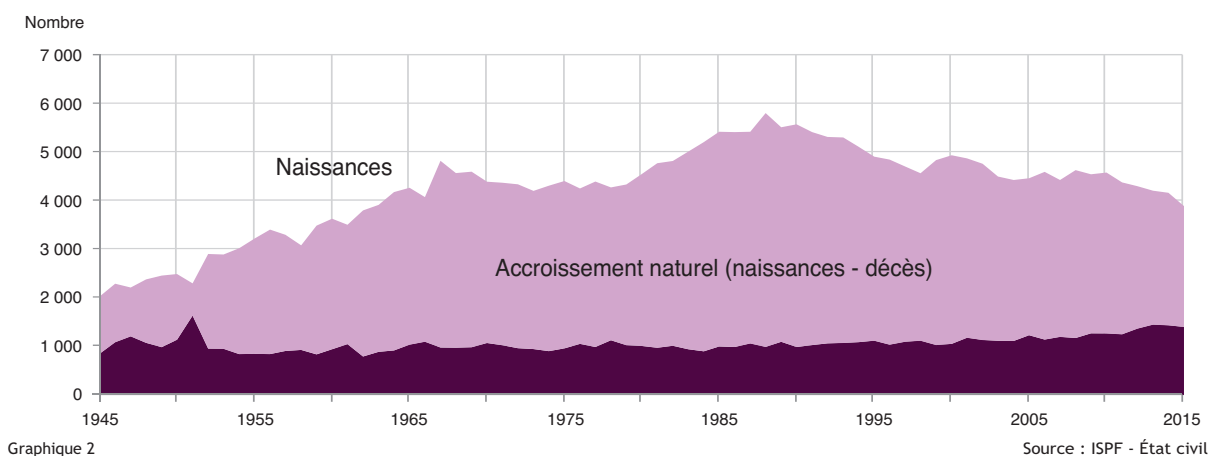
TAUX D'ACCROISSEMENT DE LA POPULATION DEPUIS 1975



Graphique 1

Source : ISPF - État civil

NAISSANCES ET DÉCÈS DEPUIS 1945



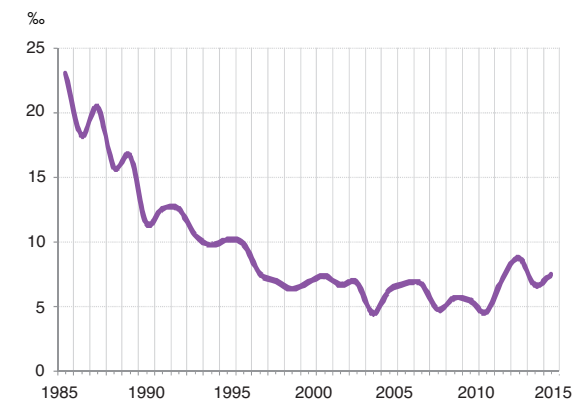
Graphique 2

MORTALITÉ - ESPÉRANCE DE VIE

En 2015, 1 394 personnes résidentes sont décédées. Ce nombre de décès est le troisième le plus élevé observé en Polynésie depuis 1945, après les années record de 2013 et 2014. En métropole, l'année 2015 est d'ailleurs l'année de plus forte mortalité depuis 1945.

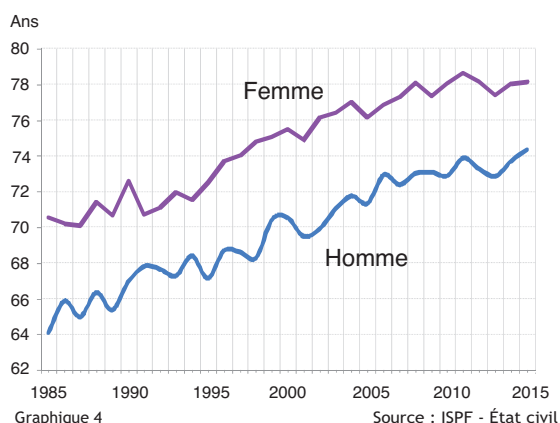
Avec 29 décès d'enfants de moins d'un an, la mortalité infantile est au niveau de la moyenne des dix dernières années, mais en proportion des naissances, celle-ci est élevée : 7,5 enfants sont décédés avant leur premier anniversaire pour 1 000 enfants nés vivants. Après avoir fortement diminué jusqu'en 2000, la mortalité infantile se stabilise sur les dernières années à des valeurs deux fois supérieures à celles de la France métropolitaine (qui enregistre 3,5 décès pour 1 000 naissances en 2015).

TAUX DE MORTALITÉ INFANTILE



Graphique 3

ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE



Graphique 4

L'espérance de vie à la naissance atteint 74,1 ans pour les hommes et 78,1 ans pour les femmes, soit une moyenne de 76,3 ans pour les résidents de Polynésie française. Si la durée de vie moyenne a régulièrement augmenté pendant dix ans de quatre mois par an jusqu'en 2011, elle a stagné en 2013 et 2014 du fait d'une mortalité plus importante, et a progressé de six mois en 2015.

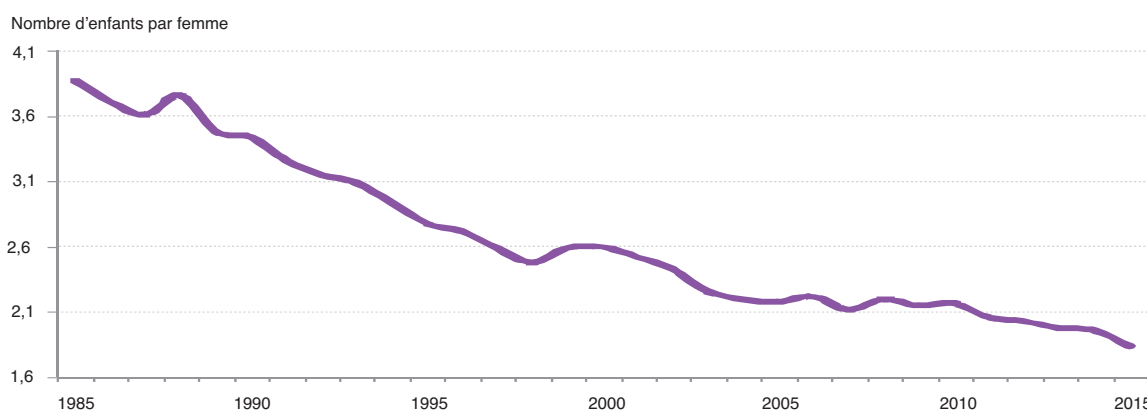
L'espérance de vie en Polynésie française reste inférieure à l'espérance de vie des hommes et des femmes observée en France métropolitaine, qui a cependant diminué en 2015 du fait d'une forte mortalité (respectivement 79,0 et 85,1 ans en 2015, selon l'INSEE). L'écart qui s'était creusé les deux dernières années entre Polynésie française et métropole s'est réduit en 2015.

NATALITÉ - FÉCONDITÉ

En 2015, 3 888 bébés sont nés de mères résidentes en Polynésie française, soit 273 de moins qu'en 2014. Le nombre de naissances, qui était relativement stable entre 2003 et 2010 autour de 4 500 naissances par an, est en baisse constante depuis 2011 et en chute accélérée en 2015. Cette diminution des naissances s'explique par l'émigration de jeunes adultes et surtout par la baisse progressive de la fécondité : l'indicateur conjoncturel de fécondité en 2015 est passé bien en dessous du seuil des deux enfants par femme avec 1,84 enfant par femme en âge de procréer, un chiffre record. La fécondité en Polynésie était équivalente à celle de la métropole les deux dernières années ; elle est devenue bien inférieure en 2015 alors qu'elle était deux fois supérieure il y a deux générations. La crise économique survenue en Polynésie française depuis 2008 vient sans doute renforcer cette tendance à la baisse.

L'âge moyen des mères à l'accouchement est de 28 ans en 2015, soit six mois de plus qu'en 2013 et 2014. Il était de 26,0 ans en 1990.

INDICE CONJONCTUREL DE FÉCONDITÉ



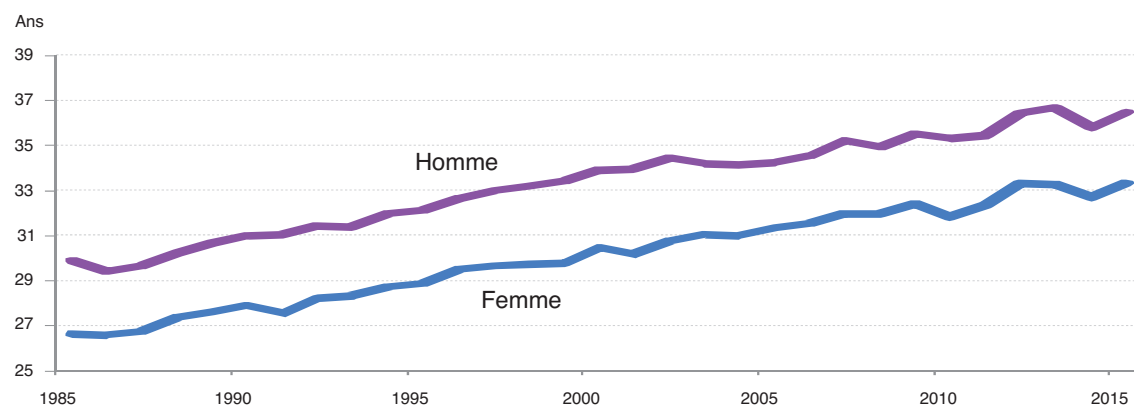
Graphique 5

Source : ISPF - État civil

MARIAGE - NUPTIALITÉ

1 456 mariages ont été célébrés en 2015, moins qu'en 2013 et 2014. Le taux de nuptialité est de 5,3 ‰, il est supérieur à celui de la métropole. Le mariage intervient globalement de plus en plus tard dans la vie des couples. En 2015, les femmes se marient pour la première fois en moyenne à 33,3 ans et les hommes à 36,5 ans, soit un peu plus tard qu'en Polynésie française l'année précédente et qu'en métropole en 2015. ■

ÂGE MOYEN AU PREMIER MARIAGE



Graphique 6

Source : ISPF - État civil

PRINCIPAUX INDICATEURS DEPUIS 1995

An	Population au 31 décembre	Accroissement	Population moyenne	Naissances vivantes	Taux de natalité	Décès	Taux de mortalité	Décès d'enfants de moins d'un an	Taux de mortalité infantile	Solde naturel	Accroissement naturel
Unité :	milliers	%	milliers	nombre	‰	nombre	‰	nombre	‰	nombre	‰
2015	272,8	0,4	272,3	3 888	14,3	1 394	5,1	29	7,5	2 494	9,1
2014	271,8	0,5	271,1	4 161	15,3	1 427	5,3	28	6,7	2 734	10,1
2013	270,5	0,5	269,8	4 203	15,5	1 441	5,3	37	8,8	2 762	10,2
2012	269,2	0,6	268,4	4 296	16,0	1 360	5,1	31	7,2	2 936	10,9
2011	267,7	0,6	266,8	4 374	16,3	1 242	4,6	20	4,6	3 132	11,7
2010	266,0	0,7	265,0	4 580	17,2	1 261	4,7	25	5,5	3 319	12,5
2009	264,1	0,7	263,2	4 543	17,2	1 262	4,8	26	5,7	3 281	12,4
2008	262,2	0,7	261,3	4 627	17,6	1 167	4,5	22	4,8	3 460	13,2
2007	260,3	1,0	259,3	4 426	17,0	1 190	4,6	30	6,8	3 236	12,4
2006	257,7	1,3	256,1	4 591	17,8	1 134	4,4	31	6,8	3 457	13,4
2005	254,5	1,2	253,0	4 461	17,5	1 224	4,8	28	6,3	3 237	12,7
2004	251,5	1,2	249,9	4 426	17,6	1 106	4,4	20	4,5	3 320	13,2
2003	248,4	1,2	246,8	4 496	18,1	1 109	4,5	31	6,9	3 387	13,6
2002	245,4	1,7	243,4	4 758	19,4	1 127	4,6	32	6,7	3 631	14,8
2001	241,4	1,7	239,3	4 869	20,2	1 171	4,9	36	7,4	3 698	15,3
2000	237,3	1,8	235,1	4 932	20,8	1 046	4,4	34	6,9	3 886	16,4
1999	233,0	1,9	230,9	4 835	20,8	1 023	4,4	31	6,4	3 812	16,4
1998	228,7	1,7	226,8	4 568	20,0	1 113	4,9	32	7,0	3 455	15,1
1997	224,9	1,9	222,9	4 707	20,9	1 090	4,8	36	7,6	3 617	16,1
1996	220,6	1,6	218,8	4 848	22,0	1 029	4,7	48	9,9	3 819	17,3
1995	217,1	1,6	215,4	4 904	22,6	1 113	5,1	50	10,2	3 791	17,5

Tableau 2

Source : ISPF - État civil

Sources

État civil : les statistiques sur les naissances, les mariages et les décès sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Ispef.

Recensement de la population : le recensement de la population a pour objectifs le dénombrement des logements et de la population résidant en Polynésie française et la connaissance de leurs principales caractéristiques (sexe, âge, activité, professions exercées, caractéristiques des ménages, taille et type de logement). Depuis 1983, six recensements ont été réalisés en partenariat avec l'Insee. Le dernier recensement date du 22 août 2012.

Estimations annuelles de la population : elles ont pour objectif d'estimer la population de Polynésie française par sexe, âge au 1^{er} janvier de chaque année. Elles sont notamment utilisées pour le calcul des différents indicateurs démographiques : taux de natalité, taux de mortalité, indicateur conjoncturel de fécondité, quotients de mortalité, espérance de vie. Leur calcul repose sur une synthèse des résultats du recensement, des statistiques d'état civil sur les naissances et les décès et sur une hypothèse d'évolution des migrations depuis le dernier recensement.

28 ans

C'est l'âge moyen des mères à l'accouchement en 2015 en Polynésie française.



Définitions

Solde migratoire : différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période.

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Définitions relatives aux naissances

Naissance : toute naissance survenue en Polynésie française fait l'objet d'une déclaration à l'état civil. Les naissances sont localisées au lieu de résidence de la mère. Les statistiques sont limitées aux naissances de mères résidant en Polynésie française (99,96 % des naissances).

Indicateur conjoncturel de fécondité : somme des taux de fécondité par âge observés une année donnée. Il est équivalent au nombre moyen d'enfants que mettrait au monde une génération de femmes qui, tout au long de leur vie, auraient à chaque âge les taux de fécondité observés l'année considérée. L'évolution de l'indicateur conjoncturel de fécondité donne une mesure synthétique de l'évolution des taux de fécondité, indépendamment de la structure par âge de la population.

Taux de natalité : rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à la population totale moyenne de l'année.

Taux de fécondité : le taux de fécondité à un âge donné (ou pour une tranche d'âge) est le nombre d'enfants nés vivants des femmes de cet âge au cours de l'année, rapporté à la population moyenne de l'année des femmes de même âge. Par extension, le taux de fécondité est le rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à l'ensemble de la population féminine en âge de procréer (nombre moyen des femmes de 15 à 50 ans sur l'année).

Définitions relatives aux décès

Espérance de vie à la naissance : l'espérance de vie à la naissance (ou à l'âge 0) représente la durée de vie moyenne, autrement dit l'âge moyen au décès, d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité de l'année. Elle caractérise la mortalité indépendamment de la structure par âge. Elle est un cas particulier de l'espérance de vie à l'âge x. Cette espérance représente, pour une année donnée, l'âge moyen au décès des individus d'une génération fictive d'âge x qui auraient, à chaque âge, la probabilité de décéder observée cette année-là au même âge. Autrement dit, elle est le nombre moyen d'années restant à vivre au-delà de cet âge x (ou durée de survie moyenne à l'âge x), dans les conditions de mortalité par âge de l'année considérée.

Taux de mortalité : Rapport des décès à la population moyenne.

Taux de mortalité infantile : Rapport des décès d'enfants âgés de moins d'un an aux naissances vivantes.

Définitions relatives aux mariages

Taux de nuptialité : rapport du nombre de mariages de l'année à la population totale moyenne de l'année.

TOUTES LES STATISTIQUES SONT DISPONIBLES SUR WWW.ISPF.PF